

CONSEIL D'ECOLE N°1

Lundi 12 octobre 2015 18h00-20h00

PRESENTS :

ENSEIGNANTES :

- Mme Caroline CHALMIN (PS)
Directrice – Présidente du Conseil
- Mme Elodie BRULE (PS)
- Mme Stéphanie LAAU (MS)
- Mme Sabah BOUABDELLAH (MS)
- Mme Virginie TRAVERSE (GS)
- Mme Marie-Dominique LACORTE (MS)
- Mme Martine BULTELE (MS/GS)

PARENTS :

- Mme COBAC Céline FCPE
- Mme ECHE Sandrine FCPE
- Mme ROGER Nezha FCPE
- Mme BONNEFOY Marie-Laure PEEP
- Mme SAILLY Audrey PEEP
- Mme PETIPREZ Emilie PEEP

MAIRIE : M. PRIEUR-LAURENT : maire adjoint au scolaire

DDEN : Mme LENHART

EXCUSES :

- M. BOUR, Inspecteur de la circonscription de Sainte Geneviève des Bois
- M. PETIT, coordinateur enfance-jeunesse Mairie

I. Ecole : structure, équipe, règlement intérieur

A. Equipe pédagogique

Madame Virginie GRELLET qui a pris une disponibilité à l'année a été remplacée par Madame Elodie BRULE dans la classe des PS du bâtiment principal.

Mmes LAAU et LACORTE, ayant chacune un mi-temps, ont demandé à M. L'inspecteur la possibilité de se regrouper sur une seule classe de moyenne section, ce qui a été autorisé. Le temps plein ainsi dégagé a été pourvu par madame Martine BULTELE dans la classe de MS/GS.

Mmes Caroline CHALMIN/ Agnès HERTZOG (lundi) : classe de PS

Mme Sabah BOUABDELLAH : classe de MS

Mme Virginie TRAVERSE : classe de GS

Certains parents ont manifesté leur mécontentement que leur enfant soit dans la classe de MS/GS. Comme annoncé lors du dernier conseil d'école du mois de juin 2015, Mme Traverse a suivi ses élèves de MS en GS. Je rappelle que chaque enseignant a l'entière liberté pédagogique de choisir sa méthode d'enseignement à partir du moment où il respecte le cadre institutionnel et les programmes de l'Education Nationale.

Mme Traverse a commencé la pratique des ateliers de manipulation l'an passé. Elle ne pratique pas la pédagogie Montessori au sens strict du terme. Chaque méthode a ses qualités et ses défauts. La méthode qui fonctionne le mieux est celle où l'enseignant se sent bien dans sa classe. Mmes Bultel et Traverse ont des pédagogies différentes mais les élèves suivent le même programme et les attendus de fin de cycle restent les mêmes. Ces deux enseignantes sont des professionnelles de l'éducation et il est important et indispensable que les parents leur fassent confiance. Tous les élèves de GS seront bien préparés pour leur passage au CP, quelle que soit la méthode employée.

De plus, les enseignantes de GS mèneront des projets communs cette année comme les sorties USEP, la chorale avec l'intervenante, les activités physiques, les sorties.

B. Effectifs de rentrée

CLASSES :	PS	MS	GS	TOTAL
PS : Elodie BRULE	24			24
PS : Caroline CHALMIN/ Agnès HERTZOG	24			24
MS : Stéphanie LAAU/ Marie-Dominique LACORTE		26		26
MS Sabah BOUABDELLAH		26		26
MS/ GS Martine BULTEL		6	19	25
GS Virginie TRAVERSE			25	25
TOTAL	48	58	44	150

Lors de la commission scolaire du jeudi 8 octobre à la mairie de Villemoisson sur Orge, M. Prieur-Laurent, maire adjoint à l'Education a expliqué que M. Bour, IEN de la circonscription était intervenu auprès de l'Inspecteur d'Académie pour maintenir la 6ème classe, en prévision de la livraison des logements Windsor. Nous remercions M. l'Inspecteur. (Rappel : borne de fermeture = 150 élèves ; borne de fermeture différée = 155 élèves)

A ce jour, nous n'avons eu qu'un seul élève provenant de ces logements Windsor au lieu des 12 annoncés initialement au mois de juin dernier.

C. La charte de la Laïcité

Citations tirées du site Eduscol : « *La Charte explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'Ecole.*

Elle rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation. Elle montre l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chacun.

La charte présente la laïcité des personnels, des enseignements et des programmes comme la garantie pour chaque élève d'un accès libre à tous les moyens intellectuels et culturels nécessaires à la construction et à l'épanouissement de sa personnalité singulière et autonome ».

D. Le règlement intérieur : modifications

La charte de la laïcité sera annexée au règlement intérieur, ainsi que la charte Parents/enseignants, qui nous paraît importante avec comme objectifs communs : la réussite de tous les élèves, le respect et le dialogue entre parents et enseignants.

Vote pour les modifications :

- Annexe de la Charte de la Laïcité : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Annexe de la Charte Parents/enseignants : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Les modifications du règlement intérieur sont acceptées à l'unanimité.

Le règlement intérieur et les deux annexes seront distribués aux parents après les vacances de la Toussaint pour lecture et signature.

II. La Mairie

A. Les travaux

Nous remercions le service technique d'intervenir à chaque urgence et chaque mercredi pour les petits travaux.

Les travaux réalisés pendant les grandes vacances et depuis la rentrée scolaire :

- jeux dans la cour de récréation
- occultation des fenêtres des 2 dortoirs
- réparation de la petite clôture marron dans la cour
- remplacement de certaines serrures du bâtiment principal

En attente pour cette année civile :

- création de bancs sous les porte-manteaux afin de laisser les chaussons/chaussures des élèves : réponse de la Mairie, les travaux ne seront pas effectués cette année.

Demande de travaux pour l'année prochaine :

- l'insonorisation du bâtiment principal (les 3 classes et la salle de jeux) : pistes de réflexion sur les différents procédés possibles (murs ou sols ?)
- l'installation d'étagères dans le petit dortoir de l'extension pour en faire une bibliothèque d'école

B. Les exercices d'incendie

Le premier exercice d'incendie a eu lieu le vendredi 18 septembre 2015 à 9h00.

Rien à signaler.

C. Les ATSEMS et l'entretien des locaux

Les ATSEMS travaillent 43 heures/semaine. Malgré cela, l'équipe enseignante fait les demandes suivantes :

- l'entretien des locaux soit mieux assuré par le personnel extérieur de l'école. Cet entretien est effectué de façon trop aléatoire et les ATSEMS doivent compenser en faisant le ménage le matin même, lorsqu'il n'a pas été fait la veille au soir par l'agent prévu.
- L'école demande la création d'un poste d'agent d'entretien afin de décharger les ATSEM, principalement les après-midi, afin que les toilettes des 2 bâtiments soient lavées entre 14h00 et 14h30 ; et que le ménage débute à 16h00 dans les classes qui n'ont pas d'ATSEMS.

Deux questions sont posées :

- Serait-il possible qu'une ou deux ATSEM par soir puissent être dispensées de la surveillance de la cour de récréation de 16h à 16h30 afin de commencer le ménage plus tôt dans leurs classes et ainsi se rendre disponibles pour les 2 classes prises en charge par l'agent de la société de ménage?
- Sur une activité de type TAP, la réglementation stipule qu'il faut 1 adulte pour 14 enfants ; par conséquent, pourquoi faut-il autant d'animateurs et d'ATSEM pour la surveillance de la récréation (gratuite) ?

La Mairie ne prévoit pas d'embaucher d'ATSEM, mais accepte de repenser leur emploi du temps et de réfléchir à l'embauche d'un agent d'entretien.

D. Plateau et Incivilités

Chaque soir, il y a entre une et trois voitures qui sont garées de part et d'autre du portail de l'école rue Emile Bouton. Ces jeunes passent une partie de la soirée dans leur voiture. Après plusieurs recoupements de personnes, il semblerait qu'il y ait un trafic de stupéfiant sur le plateau.

Le WE, certains passent par-dessus le petit portail au fond du plateau et viennent s'asseoir sur le banc en pierre dans l'enceinte de l'école. Nous retrouvons des déchets, preuves de leur passage.

Dans la contre-allée entre le gymnase et notre école, nous retrouvons chaque matin des bouteilles de bière, des bouteilles en plastiques, toute forme de déchets.

Il est demandé si des rondes de police sont effectuées.

Les travaux de construction du nouveau gymnase vont prochainement démarrer. Durée prévue 12 mois. La question est posée des conditions du déplacement des enfants de la maternelle vers la cantine.

Le conseil d'école est inquiet de cette situation qui perdure malgré une présence policière ponctuelle, et du sentiment d'insécurité qui se développe dans le quartier.

III. La pédagogie

A. Le nouveau programme de l'école maternelle 2015 :

Avec le nouveau programme, on parle d'une école maternelle bienveillante et exigeante, qui se décline en 5 domaines d'apprentissage :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (oral et écrit)
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire des outils pour développer sa pensée (nombres, formes et grandeurs)
- Explorer le monde (temps, espace, monde du vivant, objets et matières)

B. Le projet d'école

Notre nouveau Projet d'école 2015/2018 est en cours d'écriture.

A partir du bilan du projet d'école 2011/2015, nous sommes partis des constats suivants :

- 1) les élèves ont un excellent langage et une bonne culture générale dans un milieu mixte. Le premier axe de notre projet s'intitule : apprendre à structurer sa pensée par la parole, en donnant un lexique commun à tous les élèves.
- 2) 2^{ème} constat : en situation de recherche, les élèves sont démunis et baissent rapidement les bras devant l'effort. Le second axe de notre PE se nomme : jouer, apprendre, réfléchir, manipuler pour structurer sa pensée.
- 3) 3^{ème} constat, les élèves sont très centrés sur eux-mêmes et ne s'écoutent pas. Ils n'écoutent pas leurs pairs, ni l'adulte lors de la passation des consignes. Les règles de vie sont connues pour la majorité mais rarement mises en application. Notre axe de travail transdisciplinaire portera sur l'acquisition de l'autonomie, la responsabilisation des élèves, l'apprentissage de la coopération et la résolution des conflits pour mieux vivre ensemble.
- 4) Dans le cadre de la liaison école-famille, les parents seront invités une fois par période à venir dans les classes pour participer à des jeux avec les enfants. Notre 3^{ème} axe de PE portera sur la liaison école-famille autour du jeu.
- 5) Enfin le volet artistique et culturel avec notamment un projet pour les GS avec l'intervenante en musique Mme Anne Boiral, et comme finalité, le spectacle de danses et chants au Ludion le samedi 12 mars 2015.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) qui se déroulent les mardis et jeudis de 13h15 à 13h45, permettent aux enseignantes de prendre en charge de petits groupes d'élèves afin de survenir à leurs difficultés scolaires. De septembre à décembre : priorité aux GS. A partir de novembre, certains MS pourront être pris en charge si les enseignantes en estiment le besoin. Pas d'APC pour les PS qui sont couchés à cette heure-ci.

C. Les activités sportives

➤ *CROSS*

Cross commun au groupe Bouton : samedi 14 novembre 2015 dans le parc des érables. Une réunion d'information et de préparation aura lieu le vendredi 6 novembre à 18h30 à l'élémentaire Bouton.

➤ *USEP*

Les 6 classes de la maternelle se sont affiliées afin de participer cette année aux rencontres suivantes :

PS : gymnastique et randonnée des 5 sens

MS : athlétisme et course d'orientation

GS : athlétisme et forêt des contes

Une cotisation de 6€ a été demandée aux familles, pour financer l'adhésion et le car de la première sortie. Nous ferons courant décembre un temps fort pour collecter de l'argent et ainsi financer le second car.

➤ *Rencontres interclasses*

Les 2 classes de MS de Mmes BOUABDELLAH, LACORTE et LAAU se retrouveront en février au dojo pour une rencontre en lutte. Un encadrement par des parents sera demandé.

D. Les sorties pédagogiques

Nous envisageons des sorties pédagogiques avant la fin de l'année 2015 grâce au budget car financé par la Municipalité :

PS : la Ferme « les P'tits brins de paille » : vendredi 20 novembre avec visite de la ferme et 2 ateliers pédagogiques

MS : les structures BASCHET. Les enseignantes demandent la conversion du budget car en ateliers à l'école.

GS : le Musée du Quai Branly

E. Dates principales : Spectacle au Ludion et Fête de l'école

Samedi 12 mars 2016 : spectacle de danses/chants au Ludion, 10h

Vendredi 24 juin 2016 : fête de l'école, horaire à préciser.

IV. Bilan de la coopérative 2014/2015

Nous avons terminé l'année 2014/2015 avec un solde positif de 1251,98 €.

Grâce aux dons des parents, nous avons pu acheter du matériel sportif, des fromages de chèvre provenant de la ferme de Tiligolo, acheter des tricycles et draisennes, ainsi que du petit matériel dans les classes en fonction des projets.

Le quitus a été visé et signé par Mme Cholin de la FCPE et Mme Traverse. Mme Lorentz, la trésorière de l'OCCE est venue contrôler les comptes mi-septembre. Le bilan financier est en règle.

V. Questions diverses

A. Elections des parents d'élèves : les professions de foi

La PEEP demande s'il serait possible de ne diffuser qu'une seule profession de foi par famille lors des élections de parents, dans un souci d'économies de papier et d'encre.

Juridiquement cela est interdit. Chaque enveloppe doit contenir les modalités de vote par correspondance, les bulletins de vote ainsi que les professions de foi de chaque fédération. Suggestion : lors de la réunion sur les modalités des élections, les fédérations devront se mettre d'accord sur le format à diffuser.

B. Les photos individuelles : les fratries

La PEEP demande que soit prises en photo les fratries de l'élémentaire et de la maternelle le matin avant l'ouverture de l'école.

Nous avons changé de photographe cette année. Celui-ci viendra le lundi 23 novembre au matin. Il accepte de prendre en photo les fratries entre 7h45 et 8h15 dans la salle de jeux, sous la responsabilité de leurs parents. A charge pour les parents de venir dans ce créneau. A 8h15, le photographe arrêtera. Une information aux parents sera transmise au retour des vacances.

Conférenance : vendredi 13 novembre 2015

Thème : L'école, une institution auprès des parents « L'enfant et l'apprentissage de la vie sociale »

Le 2^{ème} conseil d'école aura lieu le lundi 15 février 2016 (18h00-20h00)

Caroline CHALMIN – Directrice